

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de QUINCEY 70000

Accusé de réception en préfecture
070-217004332-20220331-D-09-2022-DE
Date de télétransmission : 04/04/2022
Date de réception préfecture : 04/04/2022

Nombre de conseillers
en exercice : 15
présents : 10
votants : 14

L'an deux mille vingt-deux, et le trente et un du mois de mars à dix-neuf heures trente, en application du III de l'article 19 de la loi n° 2020-290 du 23 mai 2020 et des articles L2121-7 et L2122-8 du CGCT (code général des collectivités territoriales), s'est réuni le conseil municipal de la commune de QUINCEY, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 23 mars 2022, conformément aux articles L2121-10 et L2121-11 du CGCT.

Etaient présents :

M. Bruno BIDOYEN, M. Joseph NICOT, Mme Lucie REYNAUD, M. Christian CHAUSSALET, Mme Véronique BATISSE, Mme Séverine CHARLOT, Mme Marie-Noëlle MOUGIN, M. Gilles GARDIENNET, Mme Annie BAUMLIN, Mme Caroline DORMOY.

Absents excusés : M. Stéphane CHEVILLARD

Ont donné pouvoir : M. Pierre ARTAUX à Mme Véronique BATISSE
M. Romain MUNIER à M. Bruno BIDOYEN
M. Valentin COLLEUILLE à Mme Séverine CHARLOT
Mme Estelle TURAN à Mme Lucie REYNAUD

Mme Lucie REYNAUD a été élu(e) secrétaire

OUVERTURE DE SEANCE

Le Maire ouvre la séance en excusant les Conseillers empêchés et en énonçant les pouvoirs donnés.

Monsieur le Maire propose de rattacher une délibération à l'ordre du jour concernant "La Fongibilité des Crédits".

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, acceptent de rattacher cette délibération à l'ordre du jour.

TAUX D'IMPOSITION DES TAXES LOCALES 2022

09/2022

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de voter les taux d'imposition des deux taxes directes locales 2022, comme suit :

- Taxe Foncière Bâti : 41.92 %
- Taxe Foncière Non Bâti : 46.24 %

Fait et délibéré en Mairie, les jours mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Affiché le **1er avril 2022**
Pour copie conforme :

En Mairie, le **1er avril 2022**
Le Maire,


